



« LA GAZETTE DE L' ARBITRAGE »

District de Football Haute-Savoie & Pays de Gex
N° 18 – JUIN 2019

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles »

Sénèque





SOMMAIRE

1. Editorial du Président de la Commission de l'Arbitrage.
2. « Coup d'œil dans le rétro ».
3. Rapport disciplinaire dématérialisé.
4. Réforme des observations 2019/2020.
5. Assemblée Générale des Arbitres.
6. Intersport Clairefontaine Cup.
7. Bonus et classements 2019/2020.
8. Rémi Landry en Ligue 2.
9. La question quizz.
10. La photo humoristique.



EDITORIAL DU PRESIDENT DE CDA

Laurent LUTZ

1

Chers Amis, Chers Collègues,

Il est temps pour chacun de profiter de la saison estivale pour recharger les batteries, de prendre des vacances et de passer du temps avec la famille et les amis. Mais avant de tirer le rideau de fin de saison, je vous fais un petit bilan.

L'objectif principal de la saison était le recrutement d'arbitres féminines, à ce titre je tiens à vous remercier, il est atteint, nous sommes passés de 5 arbitres féminines à 12.

Il y a bien entendu une autre satisfaction cette saison, le recrutement d'arbitres. En effet, 65 nouveaux collègues ont été recrutés. Bien entendu il nous faudra continuer à grossir nos effectifs pour pouvoir arbitrer un maximum de matchs dans notre département.

Nous avons aussi une bonne surprise, la montée de Rémy LANDRY en Ligue 2, nous lui souhaitons une belle réussite et de poursuivre encore et encore... Je tiens également à féliciter tous les arbitres qui ont évolué cette saison ou qui se sont maintenus.

Pour ceux qui sont en échec, je leur souhaite de continuer à persévérer et je leur souhaite de remonter rapidement.

Il me reste à vous rappeler qu'avant de partir en vacances, contactez votre club pour le renouvellement de votre licence, de faire votre questionnaire et de faire votre dossier médical...(avant le 15/07/19).

Je remercie Jérôme MENAND, son équipe technique et l'ensemble de la CDA pour le travail réalisé cette saison !!!

Au plaisir de vous retrouver dès le samedi 7 septembre 2019 pour notre assemblée générale.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

STAGES HIVERNAUX



Nos arbitres et observateurs ont pu s'initier aux gestes de base de premiers secours et se familiariser à l'utilisation de défibrillateurs.

Remerciements à la Croix Rouge Française qui est intervenue auprès des arbitres et observateurs.

Remerciement au District HSPG pour sa participation.

Remerciements au personnel du Lycée Jeanne Antide de Reignier pour l'accueil réservé.

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES ET OBSERVATEURS



Séance pratique

- 106 arbitres/observateurs présents :
- Au programme :
 - Echauffement collectif
 - Déplacement, recherche d'angle, pénétration surface de réparation
 - Tennis ballon et lois du jeu
 - Jeu du morpion et lois du jeu
 - Détection de situations de hors-jeu

Nos remerciements aux clubs de AYZE, CHILLY, CRANVES SALES et VEIGY pour le prêt des installations et l'accueil réservé.



« COUP D'ŒIL DANS LE RETRO »

2

CORRECTION DU QUESTIONNAIRE DU STAGE (Février 2019)

QUESTION 1

Coup franc direct pour l'équipe défendante dans sa propre surface de réparation. Le botteur tire vers son gardien et le ballon pénètre dans le but directement. L'arbitre n'a rien vu et consulte l'assistant pour la décision à prendre ?

- a. But accordé.
- b. But refusé, coup franc à retirer.
- c. But refusé, reprise par un coup de pied de coin.

QUESTION 2

Pendant la mi-temps d'un match de U20 D1, l'équipe A permute son gardien de but avec le n°8 sans en avertir l'arbitre. La seconde période reprend et au moment d'accorder un corner pour l'équipe A, l'arbitre s'aperçoit de la permutation. Décision ?

- a. L'arbitre laissera le jeu se dérouler sans avertir les 2 protagonistes.
- b. L'arbitre laissera le jeu se dérouler et avertira le gardien de but et le joueur n°8.
- c. L'arbitre laissera le jeu se dérouler et avertira seulement le joueur n°8 qui a pris la place du gardien de but.

QUESTION 3

Un joueur doit quitter le terrain suite à une plaie qui saigne. L'arbitre assistant officiel vérifie l'arrêt du saignement. Alors que le jeu a repris et que le ballon est en jeu, l'arbitre autorise ce joueur à pénétrer sur l'aire de jeu. Est-ce conforme aux lois du jeu ?

- a. Oui
- b. Non

QUESTION 4

Une équipe joue à 8 sans aucun remplaçant. Un joueur de cette équipe se blesse et sort du terrain pendant l'action de jeu alors qu'un de ses partenaires file au but. Le but est marqué. Décision ?

- a. But accordé, coup d'envoi
- b. But refusé, coup franc indirect contre l'équipe à 7
- c. But refusé, balle à terre



« COUP D'ŒIL DANS LE RETRO »

2

CORRECTION DU QUESTIONNAIRE DU STAGE (Février 2019)

QUESTION 5

Coup franc à 25 mètres des buts. Les attaquants n'ont que le gardien et un défenseur devant eux. Le défenseur sort du champ de jeu et se place derrière sa ligne de but avant le botté du coup franc, croyant ainsi provoquer le hors-jeu. Décision ?

- a. Laisser jouer.
- b. CFI pour le HJ.

QUESTION 7

Sur rentrée de touche le joueur l'effectuant a les 2 talons sur la ligne de touche et le reste des pieds sur le terrain. Que faites vous ?

- a. Rien si pendant l'exécution le joueur garde les talons sur la ligne de touche
- b. La touche est à refaire par l'équipe adverse.
- c. La touche est à refaire par la même équipe.

QUESTION 6

L'arbitre assistant officiellement désigné par le District arrive au terrain lorsque le jeu est commencé ?

- a. Il reprendra sa place au 1^{er} arrêt du jeu.
- b. Il reprendra sa place à la mi-temps.
- c. La rencontre ayant débuté, en aucun cas, il ne pourra reprendre la place de la personne qui l'a remplacé.

QUESTION 8

Quel est l'arbitre assistant concerné lors du dépôt d'une réserve technique d'arbitrage, en cas d'officiel ?

- a. L'arbitre assistant le plus proche de l'action de jeu.
- b. L'arbitre assistant n°1 côté banc de touche.
- c. Les 2 arbitres assistants.



« COUP D'ŒIL DANS LE RETRO »

2

CORRECTION DU QUESTIONNAIRE DU STAGE (Février 2019)

QUESTION 9

Une équipe se déplace avec un seul éducateur/entraîneur. A la 52', le coach est exclu pour propos injurieux. Quelques minutes plus tard, le n°6 de cette même équipe doit recevoir des soins. Qui doit lui administrer les soins ?

- a. Un joueur de son équipe doit faire office de soigneur.
- b. Un remplaçant de son équipe doit faire office de soigneur.
- c. Vous autorisez exceptionnellement le coach à revenir pour administrer les soins.

QUESTION 10

Un attaquant, ballon aux pieds, perd sa chaussure sous le regard de l'assistant. Cependant, il continue sa course sur une dizaine de mètres, tire et marque. L'arbitre consulte l'assistant. Décision ?

- a. But refusé, BAT à l'endroit où se trouvait le ballon, SRCP loi 8.
- b. But accordé, coup d'envoi.
- c. But refusé, CFI à l'endroit où se trouvait le joueur, SRCP loi 13.

QUESTION 11

Selon l'article 6 des Règlements Sportifs du District, si deux équipes présentent les mêmes couleurs de maillots :

- a. C'est l'équipe qui reçoit qui doit changer de maillots.
- b. C'est l'équipe qui se déplace qui doit changer de maillots.
- c. L'arbitre organise un toss pour déterminer l'équipe qui devra se présenter avec une autre couleur de maillot.

QUESTION 12

Lors d'une rencontre de D4, la tablette présentée par le club recevant ne fonctionne pas. L'outil « foot clubs compagnon » ne fonctionne pas non plus. Malgré ces péripéties, les clubs réussissent à imprimer sur papier libre la liste des joueurs participant à la rencontre. Quelles sont, à partir de cette situation les obligations de l'arbitre officiel désigné sur ce match ?

- a. L'arbitre devra interdire aux joueurs de participer à la rencontre, car il n'y a pas de certificat médical.
- b. L'arbitre devra obligatoirement se saisir de cette liste imprimées sur papier libre et la transmettre au District et ce, même si le club adverse ne dépose pas de réserve.
- c. L'arbitre ne devra conserver cette liste et l'envoyer au District que si le club adverse dépose des réserves.



« COUP D'ŒIL DANS LE RETRO »

2

CORRECTION DU QUESTIONNAIRE DU STAGE (Février 2019)

QUESTION 13

Atroupement de joueurs 5 mètres devant l'arbitre assistant. L'arbitre intervient une première fois en sifflant mais d'autres joueurs arrivent grossir la « masse » de joueurs déjà conséquente. L'arbitre se trouve happé par le mouvement qui dégénère et se retrouve au milieu des joueurs sans que cela ait des conséquences pour lui. Que doit faire l'assistant ?

- a. L'arbitre assistant rentre sur le terrain pour faire sortir les joueurs un à un jusqu'au retour au calme.
- b. L'arbitre assistant doit rentrer au milieu des joueurs pour sortir l'arbitre de cet atroupement.
- c. **L'arbitre assistant doit rester en place et observer les événements pour renseigner l'arbitre.**

QUESTION 14

Comment l'arbitre assistant doit-il agir s'il n'est pas entièrement sûr qu'un joueur soit hors-jeu ?

- a. Le drapeau doit être levé en cas de doute (Avantage à la défense).
- b. **Le drapeau ne doit pas être levé en cas de doute (Avantage à l'attaque).**

QUESTION 15

Sur un coup de pied de coin, le botteur touche le ballon qui roule sur 30 cm sans sortir de l'arc de cercle. Un partenaire plus rapproché de la ligne de but que le ballon et l'avant-dernier adversaire reprend le ballon et s'en va seul ballon aux pieds vers la surface de réparation. Décision ?

- a. **Laisser jouer.**
- b. CFI pour le HJ.

QUESTION 16

Un défenseur effectue un tacle régulier sur le ballon qui était jusqu'alors en possession d'un attaquant. Sur ce tacle, le ballon parvient directement à un partenaire de l'attaquant en position de hors-jeu au moment du tacle. Décision ?

- a. **L'arbitre assistant ne lèvera pas son drapeau, le ballon lui parvenant d'un adversaire.**
- b. L'arbitre assistant lèvera son drapeau, le joueur est en position de HJ.



« COUP D'ŒIL DANS LE RETRO »

2

CORRECTION DU QUESTIONNAIRE DU STAGE (Février 2019)

QUESTION 17

Un attaquant botte le ballon en direction d'un partenaire en position de hors-jeu sur la gauche de la surface de réparation. Un défenseur, en tentant de contrer le ballon, détourne celui-ci de la tête vers un second joueur attaquant situé sur la droite de la surface de réparation. Ce joueur était, lui aussi, en position de hors-jeu au moment où le ballon a été botté. Le ballon lui parvient. Quelle doit être la décision de l'arbitre assistant ?

- a. L'arbitre assistant doit lever son drapeau pour signaler le hors-jeu.
- b. L'arbitre assistant ne doit pas lever son drapeau pour signaler le hors-jeu.

QUESTION 18

A quel endroit un joueur remplacé peut quitter le terrain ?

- a. Où il veut.
- b. Obligatoirement au niveau de la ligne médiane.
- c. Obligatoirement par une ligne de touche.

QUESTION 19

Coup franc indirect. L'arbitre demande au tireur d'attendre son signal. Le botteur joue le ballon sans attendre le signal de l'arbitre. Le ballon sort en coup de pied de but (« 6m »). Décision ?

- a. Avertissement pour CAS. Coup franc à refaire.
- b. Pas d'Avertissement. Coup de pied de but.
- c. Avertissement pour CAS. Coup de pied de but.

QUESTION 20

Un joueur effectue une rentrée de touche correcte mais à 2m50 de la ligne de touche à l'extérieur du terrain. Décision ?

- a. Rentrée de touche à refaire par la même équipe.
- b. Rentrée de touche à refaire par l'équipe adverse.
- c. Laissez jouer.



RAPPORT DISCIPLINAIRE DEMATERIALISE

3

1

Je me connecte

DÉJÀ MEMBRE ?

Adresse mail

Mot de passe

[Mot de passe oublié ?](#)

SE CONNECTER

2

Permet de visualiser les rapports « à saisir »

ACCÈS SPÉCIFIQUES

- > Historique de mes rapports Arbitre
- > **Mes rapports d'arbitrage**
- > Historique de mes rapports d'arbitrage

3

Liste des rencontres sur lesquelles l'officiel est désigné

Type ^v	Détails	Date ^v
▶ UMANIS U19 Journée 3	R. F.C.ROUEN 2 - 1 EVREUX FC 27 A saisir	10/07/2018 00:00



RAPPORT DISCIPLINAIRE DEMATERIALISE

3

4

« **A SAISIR** »

pour remplir le formulaire de saisie de rapport

Type ^v	Détails	Date ^v
▶ UMANIS U19 Journée 3	R. F.C.ROUEN 2 - 1 EVREUX FC 27 A saisir	10/07/2018 00:00

5

« **ENREGISTRER LE RAPPORT** »

Le rapport est enregistré sur votre ordinateur, il est encore modifiable.



6

« **VALIDER LE RAPPORT** »

pour envoyer le rapport au District, il n'est plus modifiable.

Type ^v	Détails	Date ^v
▶ UMANIS U19 Journée 3	R. F.C.ROUEN 2 - 1 EVREUX FC 27 A valider	10/07/2018 00:00 pdf



L'officiel dispose **de 72h** après la rencontre pour **VALIDER** la saisie de son rapport circonstancié.





RÉFORME DES OBSERVATIONS

2019 - 2020

4

D1 Classement au rang		OBSERVATION 1	OBSERVATION 2	OBSERVATION 3	
Groupe 1	4 arbitres	Observateur 1	Observateur 2	Arbitre Ligue n°1	
Groupe 2	4 arbitres	Observateur 1	Observateur 2		Arbitre Ligue n°2
Groupe 3	4 arbitres	Observateur 1	Observateur 2		Arbitre Ligue n°3

D2 & AA Classement au rang		OBSERVATION 1	OBSERVATION 2	
Groupe 1	5 arbitres	Observateur 1	Arbitre Ligue n°4	
Groupe 2	5 arbitres	Observateur 1		Arbitre Ligue n°5
Groupe 3	5 arbitres	Observateur 1		Arbitre Ligue n°6

D3 Classement au rang		OBSERVATION 1	OBSERVATION 2
Groupe 1	20 arbitres	X	X

D4 & D5 & JAD Classement à la note		OBSERVATION 1	OBSERVATION 2
D4	25 arbitres	X	
D5	35 arbitres	X	
JAD	U20/U17/U15	X	X



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ARBITRES

5



VILLATORIUM
Collège Paul Langevin
Ville La Grand



STADE
Des Verchères
Ville La Grand

L'assemblée générale et le test physique obligatoire des arbitres

se déroulera le Samedi 7 septembre 2019 à Ville-La-Grand

Une convocation vous sera transmise fin août par mail



INTERSPORT CLAIREFONTAINE CUP

6



Amandine,
Apolline et
Gaëlle

se sont rendues
à Clairefontaine

pour officier
lors de ce
tournoi féminin.



**Remerciements à Intersport et au District HSPG
pour leur avoir permis de vivre ce moment.**



BONUS ET CLASSEMENTS

2019 - 2020

7

CLASSEMENT AU RANG SUR 3 NOTES

CLASSEMENT AU RANG SUR 3 NOTES								
PRATIQUE		THEORIQUE			BONUS			TOTAL 150 PTS
120 pts		12 pts			18 pts			
80%		8%			12%			
D1 3 x 40 pts	<i>ECRIT MAISON</i>	<i>ECRIT STAGE</i>	<i>AG</i>	<i>STAGE</i>	<i>DESIGNATIONS</i>	<i>REUNIONS SECTEURS</i>		
	3 pts	9 pts	3 pts	6 pts	6 pts	3 pts		
	< à 14 (0 pt)	< à 10 (0 pt)	Présent Absent	Présent Absent	Absences aux matchs/Statut 18 ou 15 matchs: 4 pts	1er cycle: 1,5 pts		
	entre 14/15,95 (1 pt)	entre 10/15,95 (3 pts)			Dernières journées: 2 pts		2ème cycle: 1,5 pts	
entre 16/17,95 (2 pts)	entre 16/17,95 (6 pts)							
entre 18/20 (3 pts)	entre 18/20 (9 pts)							

CLASSEMENT AU RANG SUR 2 NOTES

CLASSEMENT AU RANG SUR 2 NOTES								
PRATIQUE		THEORIQUE			BONUS			TOTAL 100 PTS
80 pts		8 pts			12 pts			
80%		8%			12%			
D2 & D3 & AA 2 x 40 pts	<i>ECRIT MAISON</i>	<i>ECRIT STAGE</i>	<i>AG</i>	<i>STAGE</i>	<i>DESIGNATIONS</i>	<i>REUNIONS SECTEURS</i>		
	2 pts	6 pts	2 pts	4 pts	4 pts	2 pts		
	< à 14 (0 pt)	< à 10 (0 pt)	Présent Absent	Présent Absent	Absences aux matchs/Statut 18 ou 15 matchs: 3 pts	1er cycle: 1 pt		
	entre 14/15,95 (1 pt)	entre 10/15,95 (2 pts)			Dernières journées: 1 pt		2ème cycle: 1 pt	
entre 16/17,95 (1,5 pts)	entre 16/17,95 (4 pts)							
entre 18/20 (2 pts)	entre 18/20 (6 pts)							

CLASSEMENT A LA NOTE SUR 1 ou 2 OBSERVATION(S)

CLASSEMENT A LA NOTE SUR 1 ou 2 OBSERVATION(S)								
PRATIQUE		THEORIQUE			BONUS			TOTAL 8 000 PTS
6 600 pts		400 pts			1 000 pts			
82,5%		5%			12,5%			
D4 & D5 & JA D 1 ou 2 obs	<i>ECRIT MAISON</i>	<i>ECRIT STAGE</i>	<i>AG</i>	<i>STAGE</i>	<i>DESIGNATIONS</i>	<i>REUNIONS SECTEURS</i>		
	100 pts	300 pts	150 pts	400 pts	300 pts	150 pts		
	< à 14 (0 pt)	< à 10 (0 pt)	Présent Absent	Présent Absent	Absences aux matchs/Statut 18 ou 15 matchs: 200 pts	1er cycle: 75 pts		
	entre 14/15,95 (50 pts)	entre 10/15,95 (100 pts)			Dernières journées: 100 pts		2ème cycle: 75 pts	
entre 16/17,95 (75 pts)	entre 16/17,95 (200 pts)							
entre 18/20 (100 pts)	entre 18/20 (300 pts)							

RÉMI LANDRY PROMU EN LIGUE 2



Arbitre passionné, Rémi Landry officie sur les terrains depuis bientôt 12 ans.

Après avoir fait ses classes en temps que joueur à l'Olympique Croix de Savoie, Rémi s'est ensuite dirigé vers l'arbitrage. Aujourd'hui, il a grimpé progressivement les échelons de l'arbitrage. Travailleur acharné, Rémi espère, grâce à sa soif d'apprendre et d'être performant, pouvoir aller encore plus haut.

Et bien, cela sera le cas pour la saison 2019/2020, puisque Rémi est promu arbitre Fédéral 2 à compter du 1 juillet, il officiera au centre en Ligue 2.

*Le District de Haute-Savoie & Pays de Gex de Football,
son comité de direction et sa commission d'arbitrage lui adresse ses plus chaleureuses félicitations.*



LA QUESTION QUIZZ

9

En première période, l'arbitre exclut le joueur n°2 de l'équipe A.
En seconde période, ce joueur qui était derrière la main courante vers le drapeau de coin, saute la barrière et vient sur le terrain, en cours de jeu, donner un violent coup de coude au joueur n°11B , qui se trouvait dans la surface de réparation de l'équipe A. Décision ?

- Arrêt du jeu, refoulement de ce joueur en dehors du jeu, pénalty pour l'équipe B, rapport.
- Arrêt du jeu, refoulement de ce joueur en dehors du jeu, coup franc indirect à l'endroit où le joueur fautif frappe son adversaire.
- Arrêt du jeu, refoulement de ce joueur en dehors du jeu, balle à terre à l'endroit où se trouvait la ballon lors de l'infraction.

REPONSE en dernière page de la gazette

LA PHOTO HUMORISTIQUE





« LA GAZETTE DE L' ARBITRAGE »

Nous restons à votre écoute...

N'hésitez pas à nous transmettre des sujets, des infos, des articles, pour enrichir et faire vivre cette rubrique.

Votre contact : delphine.baratay@hotmail.fr

REPONSE QUIZZ : A